



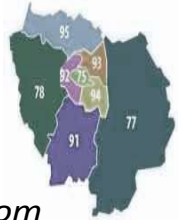
# LA LETTRE DU SIPPR ILE DE FRANCE

JUILLET 2023/2

SIPPR IDF : 418, rue Aristide Briand-77350 Le Mée sur Seine

Tél. : 07 87 09 97 86 – mail : [sippridf@gmail.com](mailto:sippridf@gmail.com)

SITE INTERNET : <https://propriete-rurale-idf.com>



Chers Adhérents,

## RETOUR SUR NOTRE AG 2023

C'est avec un grand plaisir que nous nous sommes retrouvés le vendredi 9 juin 2023 dans le cadre du Musée de la Grande Guerre de Meaux pour l'Assemblée Générale de notre Syndicat de La Propriété Privée Rurale d'Île de France.

L'an dernier, nous nous étions retrouvés à l'hippodrome de Rambouillet dans les Yvelines après presque 3 années sans réunion physique, il était donc important de fixer ce rendez-vous dans ce grand département de la Seine et Marne.

L'Assemblée Générale de notre Syndicat est toujours un moment fort de l'année qui permet de nous rencontrer, d'échanger et d'avancer sur un sujet qui nous tient à cœur la Propriété Privée Rurale.

Le monde de l'agriculture évolue, il ne se passe pas une journée sans évoquer la Souveraineté Alimentaire (comme celle de l'énergie, après celle de la pharmacie !), l'inflation des produits alimentaires et les hausses des coûts de production liées aux coûts de matières premières et de l'énergie, sans évoquer le changement climatique, la sécheresse, les contraintes environnementales (réduction des apports d'engrais, des produits phytosanitaires et de l'empreinte carbone) et enfin la disparition des exploitations. (40% des agriculteurs vont partir à la retraite dans les 10 ans à venir).

### « L'avenir impose une modernisation du fonctionnement du monde agricole »,

Notre position de gestionnaire de territoire, sensible à l'écologie, de responsable indépendant des biens ruraux et d'apporteurs de capitaux si nécessaires à la modernisation de notre agriculture et à la préservation de la ruralité nous permet d'être considérés comme des partenaires non négligeables par tous ceux qui évoluent autour des sujets agricoles, ruraux et environnementaux. Les propriétaires privés ruraux, qu'ils soient propriétaires ou propriétaires exploitants sont les garants du développement économique durable de nos territoires.

Notre terre est un atout. Il est de notre responsabilité de la protéger, de la faire vivre et de lui assurer le rôle et la place qu'elle mérite dans la construction de notre avenir.

Propriétaires, vous êtes un des maillons de la chaîne, le monde agricole a besoin de vous, mais vous attendez une meilleure rémunération du capital foncier et un assouplissement des règles administratives, en particulier la fiscalité et le statut du fermage.

Notre Fédération nationale travaille sur tous ces sujets avec les instances politiques, en particulier dans le cadre du Projet de loi d'Orientation et d'Avenir de l'Agriculture en France (PLOA).

**C'est pourquoi je vous encourage à soutenir votre syndicat en adhérant.**

L'Assemblée Générale s'est déroulée conformément aux statuts:

Le rapport moral et d'activité 2022 présenté par notre Secrétaire Générale Elisabeth de Vigneral et le rapport financier présenté par notre trésorier Thierry Fanost ont été adoptés à l'unanimité.

Parmi nos activités, Il est à noter un gros effort de communication (site internet, lettres d'infos, flyers, salons...) de représentations dans de nombreuses structures, une enquête sur l'impôt foncier et les réponses aux questions de nos adhérents. Nous avons 221 adhérents en 2022, un nombre à faire évoluer pour la région Ile de France. Le résultat financier est de 2648 €

Nous sommes passés ensuite au vote pour le renouvellement des membres du Conseil d'Administration et l'entrée d'un nouveau membre en la personne de madame de La Raîtrie, tous élus à l'unanimité.

Après une présentation des projets pour l'année à venir : réunions d'information, point sur taxes foncières, grille de fermage, ...

A l'issue de la partie statutaire s'en suivit le débat sur l'**Agrivoltaïsme** mené par Guillaume Lefort avec une intervention de Monsieur Léopold Santerre d'Arrentières industriel dans le photovoltaïque, un thème d'actualité qui peut répondre à la demande croissante en énergie électrique et participer à l'augmentation du revenu de l'agriculture et donc à celui du propriétaire. Maître Guillaume Lorisson notaire à Dijon, spécialisé dans ce type d'installation des ENR, attirait l'attention des propriétaires sur le type de contrat à mettre en place avec la vigilance associée.

A l'issue de ces interventions passionnantes très appréciées de nos adhérents, un déjeuner nous attendait au restaurant La péniche, un lieu insolite et dépaysant pour un moment convivial entre propriétaires, soucieux de préservation de leur patrimoine.

Enfin pour terminer la journée, nous sommes retournés au Musée **de la Grande Guerre** pour une visite commentée très intéressante, un rappel de l'histoire qui nous a menés de 1870 à nos jours pour comprendre comment le premier conflit mondial a transformé nos sociétés

Un grand merci aux adhérents qui ont fait le déplacement en Seine et Marne Nord, un grand merci à la directrice de l'office du tourisme de Meaux, ainsi qu'à la directrice du Musée de la Grande Guerre de Meaux et aux organisateurs qui ont permis cette belle journée.

Nous avons reçu de nombreux messages de satisfaction ; c'est encourageant, mais une participation plus importante serait importante pour 2024 !

Je vous souhaite un bel été !

*Le Président*  
*Francis CHEREAU*

## L'AG 2023 en images



### APPEL À COTISATION 2023

**A ce jour, vous êtes encore nombreux à ne pas avoir renouvelé votre adhésion.**

Une relance est en cours auprès de nos adhérents 2022 qui n'ont pas renouvelé leur cotisation en 2023. Nous vous invitons à le faire car cette adhésion vous permet de bénéficier :

- ✓ d'un accès auprès de nos 3 partenaires expert, juriste et avocat,
- ✓ d'un tarif préférentiel à l'abonnement de la revue nationale (49€ au lieu de 78€),
- ✓ d'une assurance responsabilité civile.

Enfin, votre adhésion est notre ressource unique et indispensable au bon fonctionnement de notre structure dont tous les administrateurs sont bénévoles.

Votre fidélité est le gage de la poursuite et du succès de nos actions. La portée de celles-ci et de nos engagements dépend du nombre d'adhérents !

Nous comptons sur votre fidélité et réactivité, à très bientôt !

**Fermage : L'indice national des fermages pour 2023 s'établit à 116,46 soit +5,63% par rapport à 2022**

AGENDA 2023 :

CA : 18 septembre  
13 novembre  
11 décembre

Vous avez besoin de conseils, nous sommes à vos côtés, venez nous rencontrer :

- Conseils personnalisés,
- Bases de données actualisées,
- Confidentialité,

*Déclaration revenus fonciers - N'oubliez pas que la cotisation au Syndicat de la Propriété Privée Rurale est déductible de vos revenus fonciers (ligne 221 de la déclaration 2044). Reçu de cotisation envoyé en janvier.*  
*Indice de référence des loyers IRL : 1er trimestre 2023 : 138,61 soit + 3.49% sur un an.*